

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL d'OMEY du 11 septembre 2023

Sous la présidence de Monsieur le Maire

Convocation du 4 septembre 2023

Présents : Mesdames Marylène OUDIN, Annie VETU, Evelyne VALENTIN, Charlène GAILLET,
Messieurs. Eric VETU, Philippe SCIEUR, Jonathan ROSSIGNOL, Johann GALICHER

Excusé : Monsieur Grégory GALICHER

Absent : Monsieur Valentin PIVIDORI

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe SCIEUR

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 4 juillet 2023 est approuvé à l'unanimité après avoir complété le premier point de l'ordre du jour relatif à l'achat d'un nouveau véhicule. Il est ajouté « Monsieur le Maire précise que ce véhicule est destiné à remplacer le SSV actuel et servirait à l'arrosage et au transport des matériels. »

1⁰) Convention concernant l'expérimentation du compte financier unique (CFU)

M. le Maire rappelle qu'actuellement pour chaque commune, il existe un compte administratif et un compte de gestion. A l'avenir il est prévu d'instaurer un compte financier unique qui, en fait, sera une fusion du compte administratif et du compte de gestion, ce qui devrait être une mesure de simplification

Avant la mise en place de cette nouvelle méthode, les Finances publiques ont demandé des communes volontaires pour tester ce nouvel outil comptable. Omey s'est portée volontaire et a été retenue ; ce qui implique de signer une convention d'expérimentation.

En 2024 Omey testera le CFU mais devra toutefois présenter un compte administratif et un compte de gestion. Une délibération est prise à l'unanimité

2⁰) Tarifs boissons Licence IV

M. le Maire propose les tarifs suivants •

25 cl : Orangina	2 €	2 cl : Ricard	2,50 €
25 cl : Limonade	1 €	2 cl : Martini blanc	2,50 €
25 cl : Diabolo	1,50 €	2 cl : Martini rouge	2,50 €
25 cl : Eau minérale	0,50 €	2 cl : Porto rouge	2,50 €
25 cl : Bière pression	2,50 €	2 cl : Porto rosé	2,50 €
25 cl : Panaché	2,50 €		
Supplément sirop ..	0,50 €		
Café •	1,00 €		

Une délibération est prise à l'unanimité

3⁰) Tarifs repas communal et autorisation d'encaissement des chèques

M. le Maire propose les tarifs suivants :

15 € pour les habitants d'Omev et le personnel communal sachant qu'une participation de 12 € est prise en charge par la collectivité

27 € pour les habitants extérieurs

8 € pour les enfants Une délibération est prise à l'unanimité pour ces tarifs et pour l'autorisation d'encaissement des chèques

4⁰) Remboursement d'une facture carburant

M. le Maire présente une facture de carburant de 33,01 € qu'il a avancée pour le compte de la commune. Une délibération est prise à l'unanimité pour le remboursement de celle-ci.

5⁰) Avenir terrain de foot

M. le Maire rappelle que la société Omya a demandé l'autorisation d'utiliser l'actuel terrain de foot afin d'installer des panneaux photovoltaïques au sol afin d'alimenter leur site à proximité et que cela ait un impact visuel auprès de leurs clients.

Après débat du conseil, une délibération est prise à l'unanimité pour rejeter cette demande. Il est toutefois précisé que le maire reste en contact actuellement avec la société pour tenter de trouver d'autres solutions.

6⁰) Avis sur l'entretien des tilleuls

M. le Maire explique que 2 tilleuls de l'impasse Colonel Fabien risquent d'être abattus car ils vont gêner sous peu les câbles aériens du secteur.

Une délibération est prise à l'unanimité pour faire élaguer ces 2 arbres au mieux et non pas pour les faire disparaître.

7⁰) Devis de mise aux normes électriques des locaux d'habitation appartenant à la commune

M. le Maire présente 2 devis sur le sujet :

- Sté Franck DIMPRE d'un montant TTC de 2454,48 €

- Sté BARCAIONNI d'un montant TTC de 3521,04 €

Une délibération est prise à l'unanimité pour valider le devis DIMPRE

8⁰) Questions diverses

- Véhicule : M. le Maire précise que l'acquisition et le choix du nouveau véhicule sera mis en délibération en octobre sachant qu'il souhaite présenter un dossier bouclé tant financièrement que techniquement selon les besoins.
- Cimetière : devis JPG (grand portail roulant + portillon annexe) 8173 € sans la maçonnerie. M. SCIEUR propose de renforcer le portail actuel, mais le conseil propose plutôt de demander un autre devis. Celui-ci sera demandé à la société Leblanc de Chepy.
A noter que la secrétaire est en train de faire le recensement des concessions, et qu'il faudra prévoir la création d'un ossuaire.
Un devis pour la création d'un espace aménagé pour 6 cavurnes a été proposé pour 4368 €.
- Arrêt bus : M. le Maire signale que la Région l'a contacté ce matin. En effet, cette collectivité souhaiterait pour des raisons de sécurité que tous les collégiens profitent de l'arrêt bus rue Jean JAURES car il est aux normes, contrairement à celui qui est à l'entrée du village rue Simone VEIL. M. le Maire donnera un avis favorable

- Chemin rural : M. le Maire indique qu'il a eu de nouveau -par le même riverain- une réclamation pour passage intensif sur le chemin de l'AF. Il a rappelé que ce n'était pas de sa compétence mais de celle du président d'AE
- Escofi a présenté au maire un document de travail permettant d'identifier des zones d'accélération ou d'exclusion des énergies renouvelables car cette société souhaite participer à ce travail, cette carte est conforme à celle en projet à la mairie.
- PLU : M. Johann GALICHER demande s'il est prévu de corriger le PLU pour faciliter la création de constructions annexes à une maison. Le Maire répond qu'il est en train de travailler sur le PLUi avec la communauté de communes pour rectifier la situation car il est le premier ennuyé de devoir refuser des autorisations qui sembleraient conformes à des situations de parcelles.
- Repas communal : M. le Maire indique que tous les conseillers doivent participer à l'organisation de cette journée, un planning est établi à partir de jeudi après-midi pour l'installation de la salle, et rendez-vous fixé en petite salle dès samedi matin à 9h30 pour l'ouverture de la licence IV,
- WC salle des fêtes : M. Johann GALICHER indique que des WC ne fonctionnent pas à la salle des fêtes, Il y sera remédié dès que possible.

Avant de clôturer la séance, M. le Maire rappelle les dates des prochaines commissions : Finances, budget, communication : 18/9/23 à 17h30 Développement économique et patrimoine + Environnement et urbanisme : 19/9/23 à 19 h Culture, sports, loisirs : 20/9/23 à 18h.

La Séance est levée à 22h30

Le secrétaire de séance

Philippe SCIEUR



Le Maire

Eric VETU



